

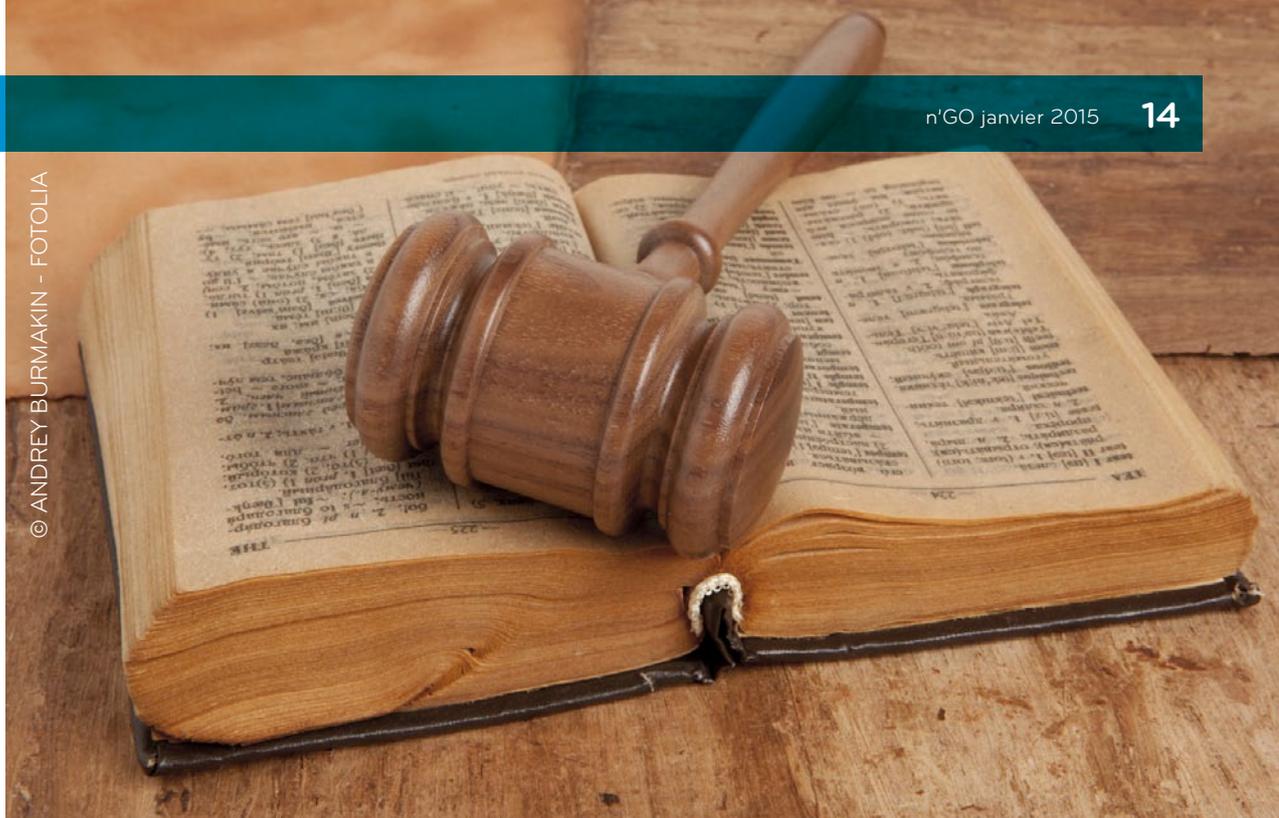
Excision, mariages précoces, travail des enfants : les "pratiques traditionnelles néfastes" peuvent compliquer les relations entre coopérants et bénéficiaires. Elles renvoient aux fondements mêmes de la coopération internationale : doit-elle répondre à des besoins tels que exprimés par les bénéficiaires ou soutenir des valeurs ?

Pratiques traditionnelles néfastes

Quels enjeux pour la coopération ?

“Accompagner l’autre dans sa différence, ce n’est pas nécessairement cautionner.”

© ANDREY BURMAKIN - FOTOLIA



Nous, les générations occidentales post 40-45, avons grandi avec les droits de l’homme pour (aux yeux de certains seule et unique) religion. Si nous réalisons que les principes qu’ils renferment ne sont universels que dans ce qu’ils représentent sur les plans théorique et moral, il reste difficile de réfréner notre aspiration à les voir appliqués partout, en particulier lorsque nous sommes confrontés à des pratiques qui constituent à nos yeux une violation flagrante à leur égard. Missionnaires autoproclamés des temps modernes, nous avons la conviction que le monde se portera mieux lorsque règnera “enfin” une éthique universelle. Mais au nom de qui ou de quoi pourrions-nous prétendre défendre les droits de l’homme sur des terres étrangères ? Avons-nous un devoir d’interven-

L’homophobie “africaine” : des origines occidentales

De nombreuses ONG se liguent aujourd’hui pour condamner d’une seule voix la législation homophobe en vigueur dans certains pays d’Afrique. La dénonciation d’une “valeur” présentée par amalgame comme “africaine” a toutefois tendance à occulter le rôle des anciennes métropoles occidentales dans la diffusion de cette “valeur”. Le sociologue camerounais Charles Gueboguo dit à ce sujet : « l’interdiction légale de l’homosexualité a été imposée par l’Occident à travers un système législatif qui reproduisait celui en vigueur dans les métropoles. Certains Occidentaux continuent par ailleurs de

propager le sentiment anti-homosexuel. Les évangélistes américains qui interviennent en Ouganda sont à l’origine de la promulgation de lois répressives à l’encontre des homosexuels. Ils ont créé un bastion dans ce pays, qui leur sert de prétexte pour véhiculer un pouvoir qu’ils n’auraient pas eu autrement chez eux, aux États-Unis. C’est connu, l’Afrique semble être terre de toutes les expérimentations. »¹

¹ http://www.liberation.fr/monde/2014/11/19/enafrique-l-homophobie-est-un-exutoire-pour-tous-les-autres-maux-sociaux_1128017



“Je ne me sens pas jugeante d’une autre culture, dès lors que dans cette culture-là il y a aussi des gens qui réclament la fin de cette pratique.”

tion? Quelle est notre légitimité en tant qu’acteur occidental?

Popote interne?

Bénédicte Fonteneau, chercheuse en développement durable à la KULeuven et co-auteure d’un rapport sur les mariages forcés¹, nous livre un avis nuancé sur la question: « Certaines pratiques constituent clairement une violation de la charte onusienne des droits de l’homme à laquelle ont adhéré les pays bénéficiaires de l’aide internationale. En ce sens, on peut penser que la communauté internationale a une légitimité d’intervention visant à faire respecter ces droits. Mais nous savons qu’une ingérence extérieure amène rarement des changements à long terme dans une société. À mon sens, le rôle de la coopération devrait consister à appuyer les organisations locales qui, elles-mêmes, désirent un changement,

¹ Bénédicte Fonteneau et Huib Huyse, *Les mariages précoces et forcés: que fait la coopération au développement belge? La question du mariage forcé d’enfants dans la perspective de la coopération belge*, KULeuven-Hiva, Bruxelles, 2014.

pour les soutenir dans la transition, sans la provoquer de manière unilatérale. »

C’est aussi parce qu’elle s’appuie sur une volonté du Sud que Céline Verbrouck, présidente de l’a.s.b.l. *Intact* (centre de référence juridique relatif aux mutilations génitales féminines/MGF), pense que son engagement est impératif et légitime: « Les gens du Sud nous disent que notre lutte contre l’excision renforce le combat dans les pays concernés. Je ne me sens pas impérialiste. Je ne me sens pas jugeante d’une autre culture, dès lors que dans cette culture-là il y a aussi des gens qui réclament la fin de cette pratique au nom de valeurs supérieures. Ce n’est pas quelque chose de culturel. L’éradication des MGF passe par tous les canaux. Il faut profiter de chaque occasion de rencontre pour échanger, y compris sur cette question-là. Il en va de notre responsabilité. »



Bénédicte Fonteneau



Ryoa Chung

Victoire à la Pyrrhus

Mais si Céline Verbrouck estime indispensable d'intervenir, elle met en garde contre les dangers d'une intervention

brutale : « Tirer avec un bazooka sur une mouche avec notre propre référant est totalement contre-productif et peut avoir pour effet de clandestiniser davantage la pratique. » C'est aussi l'avis de Ryoa Chung, professeure agrégée au département de philosophie de l'université de Montréal. Elle insiste sur la force répulsive de la coercition : « Si nous imposons nos valeurs de manière coercitive, sans que les communautés concernées ne les internalisent, nous risquons des conséquences perverses : les communautés bénéficiaires peuvent en arriver à rejeter complètement nos valeurs. Par ailleurs, la coercition s'apparente à des formes de paternalisme qui sont injustifiables sur le plan démocratique. » Pour Dominique Jacquemin, professeur de théologie morale à l'université catholique de Louvain, imposer les droits de l'homme reviendrait à se tirer une balle dans le pied : « Sommes-nous réellement en mesure d'imposer des valeurs par des moyens démocratiques ? En général, nous essayons d'imposer les droits de l'homme en recourant à la contrainte politique et économique. Sommes-nous alors réelle-

ment dans une dynamique de promotion des droits de l'homme ? » Non seulement l'unilatéralité s'avère contre-productive, mais elle peut aussi être source de cécité et nous empêcher d'envisager les enjeux de la coopération sous un autre angle, essentiel : celui des populations bénéficiaires. En effet, s'il est parfois difficile de coopérer avec des populations dont les pratiques heurtent des valeurs que nous estimons fondamentales, l'inverse est également vrai. Les populations bénéficiaires, en situation de demande (ou non) et souvent d'impuissance, peuvent éprouver de grandes difficultés à recevoir une aide nécessaire à leur survie de la part de coopérants aux moeurs et aux coutumes qui leur sont inconnues. Il semblerait dès lors que le dialogue réciproque serait le premier enjeu d'une coopération saine et équilibrée, qui corresponde précisément à l'idéal humaniste dont nous nous réclamons.

Franchir l'abîme qui nous sépare

Dominique Jacquemin défend la compréhension comme étant la condition de l'accompagnement de l'autre, dans sa différence : « La première chose qu'il faut se dire, c'est qu'accompagner l'autre dans sa différence, ce n'est pas nécessairement cautionner. Et ça, ce n'est possible que si on a un autre niveau de conviction : c'est que dans ce que l'autre me renvoie de mal, il y



“Vous ne devez pas avoir d’expériences communes pour comprendre l’autre car vous avez des émotions communes.”

a peut-être un bien que je n’ai pas compris. Seul le compagnonnage peut vous permettre de peut-être percevoir une part du bien et de confier à l’autre en quoi sa vision du bien vous questionne par rapport à la vôtre. Cela demande une grande liberté morale dès le départ. Si je suis tout de suite dans une situation de révolte première au nom de mes valeurs, j’aurai fait de l’autre quelqu’un de tellement différent de moi qu’il n’y a plus rien de possible entre nous.» Pour Paul Löwenthal, professeur émérite de l’UCL et ancien président du Conseil interdiocésain des laïcs de Belgique francophone (2001-2007), un tel accompagnement ne suppose pas tant la tolérance que le respect de l’autre : « J’éprouve beaucoup de difficultés à l’égard du concept de tolérance : “tolérer”, c’est se résigner à ce que l’on ne peut pas empêcher. Cela n’a rien à voir avec le respect. La tolérance n’implique pas une attitude personnelle positive. Quand des valeurs fondamentales s’opposent, nous devons nous attacher à repérer ce qui est réellement le nœud du conflit. Souvent, celui-ci peut tenir à des compréhensions

différentes d’un même mot. Que se cache-t-il pour les uns et les autres derrière les concepts de “respect” ou de “dignité” ? » Un dialogue respectueux s’apparenterait dès lors à une recherche du sens de pratiques que nous cernons mal.

À la recherche du sens

Selon Dominique Jacquemin, cette quête de sens s’inscrit dans une approche éthique spécifique : « Il faut se poser la question suivante : sommes-nous dans une éthique de la prescription ou de la capacitation ? L’enjeu de la capacitation est le suivant : c’est avec, par et pour autrui qu’il faut essayer d’élaborer le sens du meilleur à un moment donné. Si nous travaillons sur des problématiques comme l’excision, ce n’est pas au nom d’une normativité extérieure que nous allons y arriver. Il faut d’abord essayer de faire parler les personnes sur le sens de ce qu’elles font. Il ne faut pas partir avec un présupposé culturel, qui est le nôtre, de dire que c’est une abomination. Il faut présumer que cette démarche est porteuse d’un sens. » Joshua Freedman, directeur de

l’agence *Six Seconds* (spécialisée en intelligence émotionnelle), avance que l’on peut tenter de saisir ce sens en se fondant sur une “humanité partagée” : « Il est possible de ressentir cette humanité partagée grâce à l’empathie émotionnelle. Elle s’appuie sur le principe selon lequel vous ne devez pas avoir d’expériences communes pour comprendre l’autre car vous avez des émotions communes. Il ne s’agit pas de prendre sur vous la souffrance de quelqu’un d’autre, mais de créer un espace dans lequel vous pouvez vous rencontrer sur ce terrain familier d’humanité partagée. Le dialogue sera alors plus honnête car basé sur une connexion authentique. » C’est aussi ce que nous confie Julien Lecomte, responsable de communication à l’université de Paix de Namur : « Dominique Pire disait que “le dialogue consiste pour chacun à mettre provisoirement entre parenthèses ce qu’il est et ce qu’il pense pour essayer de comprendre et d’apprécier, même sans le partager, le point de vue de l’autre...” L’exercice, pas toujours évident, se fonde sur l’idée selon laquelle, derrière le désaccord, il y a des choses que



Paul Löwenthal



Joshua Freedman



Médecine conventionnelle ~~versus~~ médecine traditionnelle

Des projets voient le jour dans de nombreux pays du Sud, visant à jeter des ponts entre la médecine conventionnelle des services publics et la tradipratique (notamment vaudou). Ainsi, financée par l'Union européenne, l'ULB a mis sur pied un projet de recherche-action d'*Interface entre Prestataires de Soins Officiels et Traditionnels* (Bénin, Mali, Burkina-Faso, 2009-2012). Dr. Paul De Munck, coordinateur

du plan de mise en œuvre des actions prévues dans ce projet : « *Le problème qui se posait, c'est que ces deux mondes — la tradipratique et les services publics de la médecine conventionnelle — ne se parlaient pas beaucoup. Donc l'idée a germé dans l'esprit de ces médecins d'entamer le dialogue avec les tradipraticiens et de déterminer ensemble les compétences, les rôles et les terrains d'action de chacun.* »

Ce dialogue a mené à une plus grande reconnaissance des tradipraticiens par les services de santé publique et à un profond changement de perspective : ces deux mondes ne sont plus considérés comme opposés par les participants au projet, mais au contraire comme complémentaires. »

i En savoir plus

nous pouvons comprendre : nous pouvons reconnaître les besoins ou les émotions. »

Une question de "valeurs" ?

Par ailleurs, en partant ensemble à la recherche du sens d'une pratique, il est possible de déceler des valeurs communes là où nous les pensions opposées. En effet, les valeurs s'attachent plus au sens d'une pratique qu'à la pratique en tant que telle. Gerry Mackie et John LeJeune, politologues spécialisés en relations internationales à l'université de Californie, expliquent cette subtilité en distinguant entre les normes morales et les normes sociales. Les premières seraient universelles, tandis que les secondes seraient liées à des cultures particulières : « Une norme morale abstraite est une règle générale motivée de façon intrinsèque, comme le fait d'être un bon citoyen ou un bon parent. Elle se retrouve dans plusieurs groupes et se pérennise à travers le temps. Les normes sociales concrètes implantent la norme morale abstraite dans des circonstances particulières et sont plus relatives d'un groupe à l'autre. Elles sont plus malléables. Par exemple, être un bon parent est aussi important en Corée qu'en Guinée, mais ce que veut dire être un bon parent est différent dans ces deux pays parce que les conditions sociales ne sont



Céline Verbrouck

pas les mêmes. »² La volonté d'être de bons parents : cette valeur qui nous est chère motive certains parents à marier leur fille jeune, sans son consentement. Bénédicte Fonteneau : « Dans de nombreuses sociétés, les parents, particulièrement lorsqu'ils sont pauvres, forcent leur fille à se marier dans l'espoir de lui assurer un meilleur avenir en la mettant sous la protection de son mari. » Ce n'est pas pour autant que ces parents pensent que le mariage précoce est une bonne chose en tant que telle. Bénédicte Fonteneau : « Il est extrêmement important de ne pas se tromper de débat. Il peut être dangereux de parler de "valeurs" alors que la plupart des pratiques que nous qualifions de néfastes sont des normes dont la ténacité tient à une multiplicité de facteurs qui n'ont rien à voir avec des valeurs comme nous pourrions le comprendre. Il est périlleux de stigmatiser davantage l'image de certaines populations d'Afrique en prétendant que

² Gerry Mackie et John LeJeune, *Social Dynamics of Abandonment of Harmful Practices: a New Look at The Theory. Special Series on Social Norms and Harmful Practice, in Innocenti Working Paper*, Florence, juin 2009, p. 23.

nous ne partageons pas les mêmes valeurs. Les raisons de la persistance de certaines pratiques "néfastes" sont souvent politiques ou socio-économiques. » C'est précisément dans cette distinction entre valeur, norme et pratique que se trouve le nœud du débat, selon Ryoa Chung : « Il pourrait y avoir lieu de faire une distinction entre ce qui relève de croyances, de pratiques culturelles et ce qui relève de valeurs fondamentales morales. Si certaines pratiques dépendent de paramètres socio-économiques, il est toujours possible de changer ceux-ci pour influencer sur les pratiques dites néfastes. La volonté de changer ces pratiques ne veut pas dire que l'on abdique face à des valeurs fondamentales. On pourrait alors en venir à changer des pratiques culturelles qui en vérité refléteraient bien mieux, au fond, et de façon plus cohérente, l'ensemble des valeurs fondamentales qui animent un individu ou une communauté. »

Désacraliser sans désenchanter

Mais si nous n'avons pas toujours les moyens d'agir sur les paramètres socio-économiques qui conditionnent certaines pratiques, nous pouvons partir du sens pour tenter de maintenir celui-ci tout en lui trouvant une autre modalité d'expression

© FRIDA&DIEGO - FOTOLIA



Excision : des rites alternatifs

En 2012, l'Éthiopienne Bogaletch Gebre se vit décerner le Prix Roi Baudouin pour le Développement en Afrique. Entre autres choses, la fondatrice de KMG Ethiopa a institué des rites alternatifs de célébration de la "non-excision" des petites filles dans plusieurs villages de son pays natal. Ainsi, des mariages de filles non-excisées furent célébrés publiquement, auxquels assistaient, à titre de demoiselles d'honneur, des centaines d'autres filles non-excisées. Des cérémonies du "corps intact" furent également organisées pour les filles en âge d'être excisées. Ces célébrations eurent un impact considérable dans les régions concernées, où la majorité des edirs se sont prononcés publiquement en faveur de l'abandon de l'excision. En 10 ans (1998-2008), la fréquence de l'excision sur les petites filles dans ces régions est passée de 100% à 3%.



(voir cadre 3). C'est en valorisant le sens et en questionnant une pratique au regard de ce sens que le caractère néfaste de la pratique peut être compris. Gerry Mackie et John LeJeune : « L'abandon des pratiques néfastes est motivé par la norme morale fondamentale d'aimer ses enfants et de vouloir ce qui est le mieux pour eux. [...] Le fait de mettre en avant cette norme morale peut pousser les communautés à reconsidérer certaines de leurs pratiques. » Encore faut-il expliciter en quoi ces pratiques peuvent être considérées comme néfastes. Nous savons à quel point le poids des normes et de la tradition est déterminant dans la perpétuation des pratiques. Dans leur rapport sur les mariages précoces, Bénédicte Fonteneau et Huib Huyse constatent : « Les normes sociales [soutenant la pratique des mariages précoces en Afrique de l'Ouest] sont à comprendre comme les “modèles comportementaux motivés par un désir de se conformer aux attentes sociales partagées par un important groupe de référence”. [Les parents] ne perçoivent pas toujours le respect de la norme comme une décision qu'ils prennent, mais comme une règle naturelle ou religieuse qui ne souffre pas contradiction. Souvent, de tels processus

sont renforcés par le tabou existant qui interdit que l'on parle explicitement de questions de sexualité et d'intimité. »³ Parfois, le respect de la norme tient dès lors à l'idée de son universalité, non vérifiée puisque la norme est entourée d'un tabou tenace dans certaines localités. Céline Verbrouck : « De nombreuses familles ne réalisent pas le caractère exceptionnel de la pratique de l'excision. J'ai déjà rencontré des femmes qui pensaient que j'étais aussi excisée. C'est en arrivant ici qu'elles ont réalisé que l'excision n'était pas un phénomène universel. » Aussi, l'idée de la généralité d'une norme étant l'un des moteurs de sa perpétuation, la relativisation de celle-ci peut entraîner sa désacralisation. Dominique Jacquemin : « Les acteurs humanitaires peuvent tenter de changer la



D. Jacquemin

³ Bénédicte Fonteneau et Huib Huyse, *Les mariages précoces et forcés : que fait la coopération au développement belge ? La question du mariage forcé d'enfants dans la perspective de la coopération belge*, KULeuven-Hiva, Bruxelles, 2014, p. 15.



représentation que certaines communautés se font des normes en vigueur dans leur localité. Toujours pour ces communautés et par elles — donc au nom de leur représentation du bien — ils peuvent essayer de les ouvrir à la signification humanisante ou déshumanisante de ces pratiques, en leur faisant prendre conscience du caractère atypique, par exemple, d'une pratique. » Mais Dominique Jacquemin prévient : il ne s'agit pas de jeter le bébé avec l'eau du bain ! La relativisation ne doit pas mener au désenchantement. Il est important de maintenir le sens et de lui donner une forme d'expression adaptée à la culture des populations locales : « Enfin, en se basant sur la visée recherchée de la pratique — rite de passage ou autre — on peut leur demander

s'il n'y aurait pas une pratique alternative qui pourrait porter le même sens. Nous ne nous inscrivons dès lors pas dans une approche frontale déniait le sens — nous dénonçons le geste et la cruauté de celui-ci. Nous les accompagnons progressivement — politiquement, économiquement, médicalement — dans la construction de la même signification dans une dimension moins violente. Nous encourageons un peuple à entrer dans une autre dimension de lui-même pour qu'il reste toujours porteur de ses propres valeurs, mais avec une autre modalité de mise en œuvre. »

CÉLINE PRÉAUX

“Le dialogue consiste pour chacun à mettre provisoirement entre parenthèses ce qu'il est et ce qu'il pense pour essayer de comprendre et d'apprécier, même sans le partager, le point de vue de l'autre.”